

# Brèves Economiques d'Afrique de l'Ouest

N°289 - 25/01/2019

## Zoom sur ...

...le rapport de la Banque mondiale sur le secteur informel en Afrique subsaharienne (ASS)

#### Un poids prépondérant du secteur informel

Sur la période 2010-2016, la richesse produite par le secteur informel dans les économies d'Afrique subsaharienne a été en moyenne de 36-40% du PIB régional. L'emploi informel (notamment l'auto-emploi) à quant à lui représenté 90% des emplois globaux créés dans ces économies, sur cette période.

Ce tableau d'ensemble masque toutefois des disparités entre les grandes régions. Les économies d'Afrique de l'Ouest et de l'Est concentrent la plus forte informalité, avec respectivement des parts d'auto-emploi de 80% et 68% dans les emplois globaux, contre 48% et de 43% pour l'Afrique centrale et australe. Le rapport cite quelques exemples : l'auto-emploi représente jusqu'à 85% des emplois totaux au Bénin, au Burundi, à Madagascar et en Ouganda, contre moins de 20% en Afrique du Sud et à l'Ile Maurice.

Le rapport souligne que l'informalité est plus forte dans les pays à faible revenu, en particulier dans les Etats dits « fragiles ». Il s'agit de pays politiquement instables et qui enregistrent de faibles croissances économiques. En cas de chocs dans ces économies, plusieurs secteurs d'activités se retrouvent très rapidement sinistrés.

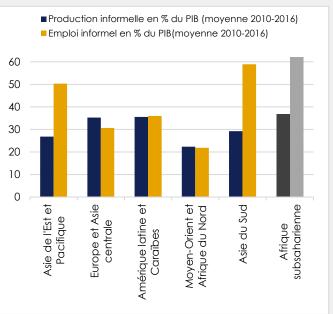
Le rapport cite plusieurs autres facteurs qui sont positivement corrélés au fort degré d'informalité des économies d'ASS:

- une structure économique dominée par les activités intensives en capital (secteur minier par exemple) et/ou agricole.
- un capital humain relativement faible: les travailleurs moins qualifiés trouvent moins d'opportunités d'emploi dans le secteur formel. Ils se mettent à leur propre compte dans un cadre totalement informel ou trouvent du travail dans ce secteur.
- un accès limité aux ressources et au marché : l'informalité est souvent prégnante dans les économies où l'accès à l'électricité, à la terre, aux capitaux et au marché (déficience des moyens de transports et/ou de télécommunication) est difficile.

- o l'accès limité aux ressources et au marché: l'informalité est souvent prégnante dans les économies où l'accès à l'électricité, à la terre, aux capitaux et au marché (déficience des moyens de transports et/ou de télécommunication) est difficile.
- le poids des contraintes règlementaires: ce facteur fait référence par exemple à la lourdeur administrative, à une fiscalité forte, à un code de travail contraignant...
- la faible gouvernance, qui peut se traduire entre autres par la corruption, engendre un environnement économique qui incite certaines entreprises à rester informelles.

#### Quelques recommandations du rapport

- Investir davantage dans le capital humain, en renforçant notamment les capacités des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne;
- Créer un cadre qui favorise une meilleure productivité et compétitivité des entreprises (développement des infrastructures de transport et de télécommunication, assouplissement des contraintes fiscales, transparence dans l'attribution des titres fonciers, protection des droits de propriété...);
- Mettre en place un cadre institutionnel solide et transparent capable de garantir un meilleur climat des affaires (transparence de la justice par exemple);
- Sensibiliser les acteurs du secteur informel sur les avantages liés à la formalisation de leurs activités.



## Mission du FMI auprès de l'UEMOA

Une équipe du FMI a conduit du 10 au 24 janvier la mission annuelle auprès de l'UEMOA, pour des discussions sur les politiques communes de cette institution. Au terme de cette mission, l'équipe a indiqué que pour la 7ème année consécutive, la croissance économique a dépassé le taux de 6%, malaré une détérioration des termes de l'échange et la persistance de défis sécuritaires dans certains pays membres. L'inflation est restée faible (1,8% d'après la prévision FMI d'octobre 2018) et les efforts de consolidation budgétaire ont permis au déficit budgétaire global de passer de 4,3% du PIB en 2017 à 3,9% du PIB en 2018. La dette publique et le service de la dette se sont accrus. La couverture des réserves de change en mois d'importations de biens et services est passée de 3,9 à fin 2017 à 4,3 à fin 2018, une augmentation facilitée par les émissions d'Euro-obligations par la Côte d'Ivoire et le Sénégal. La mission a noté avec satisfaction que la première année d'introduction d'importantes réformes pour moderniser le secteur financier, conformément aux principes de Bâle Il et III, s'est bien déroulée. Selon la mission, les perspectives restent favorables, avec un taux de croissance moyen qui devrait rester supérieur à 6% sur le moyen terme. Toutefois, d'importants risques baissiers demeurent, au premier rang desquels les retards dans la mise en place des programmes nationaux de réformes, les défis sécuritaires, les incertitudes sur l'économie mondiale et sur les conditions de financement international.

## Endeavour Mining a enregistré une hausse de 52% de sa production d'or en 2018

La compagnie canadienne minière Endeavour Mining vient de publier son bilan opérationnel pour l'exercice 2018. Les chiffres font état d'une hausse de 52% de la production du groupe en 2018, soit une production de 612 000 onces d'or, ce qui dépasse sa fourchette de prévision (555 000 à 590 000 onces d'or). Le coût global de production était d'une moyenne de 745 USD/once, soit une baisse de 30 USD en glissement annuel. Le groupe entend maintenir le cap en 2019, grâce notamment à la première coulée d'or prévue à l'usine CIL d'Ity (Côte d'Ivoire), au début du deuxième trimestre. Le groupe table sur une production qui devrait se situer entre 615 000 et 695 000 onces d'or. Endeavour exploite actuellement quatre mines, en l'occurrence Agbaou et Ity, en Côte d'Ivoire, et Houndé et Karma, au Burkina Faso.

# Entrée au capital minoritaire de Conergies-Group par EDF

EDF a acquis 49% des parts de Conergies-Group, cédées par le fonds I&P Afrique Entrepreneurs 1 (IPAE). Un partenariat a également été conclu entre les deux firmes afin de développer des solutions d'efficacité énergétiques dans le domaine du froid et du traitement de l'air. Le partenariat entre Conergies et la filiale d'EDF, Dalkia Froid Solutions, vise à tripler les parts de marché de Conergies en Afrique de l'Ouest. Présent en Côte d'Ivoire et au Mali, respectivement via ses filiales ARIC et RICA Services, Conergies-Group, acteur de premier plan en matière d'efficacité énergétique en Afrique de l'Ouest, intervient également au Sénégal, au Burkina Faso, au Bénin, en Guinée et en Guinée Bissau.

# **BURKINA FASO**

#### Les résultats du commerce extérieur burkinabé en 2017

Selon les chiffres de l'annuaire de l'institut national de la statistique et de la démographie (INSD), les importations burkinabè se sont élevées, en 2017, à 2 236,3 Mds FCFA (3,4 Mds EUR, +13,3% en g.a.) contre 1 675,6 Mds FCFA (+12,3% en g.a.) en recettes d'exportation, soit une balance commerciale déficitaire de 560,7 Mds FCFA (854,7 M EUR). Côté importations, les hydrocarbures représentent 27,8% des produits importés, devant les machines et appareils (22,3%) et les produits des industries chimiques (11,7%). Les trois premiers fournisseurs sont la Chine (13,9%), la Côte d'Ivoire (10,2%) et la France (8,5%). Côté exportations, l'or non monétaire et le coton représentent à eux seuls 74,1% des recettes, loin devant le zinc (5,7%), la noix de cajou (5%) et les graines de sésame (3,3%). La Suisse est le premier acheteur du pays avec 59,7% des recettes d'export (achat d'or), devant Singapour (9,1%) et la Côte d'Ivoire (6,4%).

#### Démission du gouvernement et nomination d'un nouveau Premier ministre

L'économiste Christophe Joseph Marie Dabiré a été nommé le 21 janvier 2019 Premier ministre du Burkina Faso, en remplacement de Paul Kaba Thiéba, démissionnaire après un mandat de trois ans. Christophe Dabiré a d'abord servi au ministère de l'Économie et du Plan, avant d'être ministre de la Santé de 1992 à 1997, puis ministre des Enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique de 1997 à 2000. Député en 1997 puis en 2002, il est président de la Commission des finances et du budget de 2002 à 2007. De mars 2007 à mai 2017, il a été Commissaire chargé du Département du Marché Régional, du Commerce de la Concurrence et de la Coopération (DMRC) à l'UEMOA.

#### Un nouveau cadre de partage d'expérience et d'expertise entre le Burkina Faso, la France et le Maroc

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF), Mahamadi Sawadogo, et son homologue de la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM), Philippe-Edern Klein, ont signé une convention de partage d'expérience et d'expertise, le 22 janvier 2019 à Ouagadougou. Cet accord vise à ouvrir de nouvelles perspectives aux hommes d'affaires de part et d'autre et à contribuer au renforcement de la coopération économique des deux pays. Il porte entre autres sur la formation, l'appui-conseil, l'insertion professionnelle, la gestion des infrastructures et la promotion des relations économiques.

# **CAP-VERT**

#### Lancement d'un nouveau fonds souverain de 90 M EUR

Le Cap-Vert va lancer un nouveau fonds souverain de 90 M EUR afin de soutenir les entreprises capverdiennes en améliorant leur accès au financement auprès des banques commerciales.

# Un environnement économique favorable au quatrième trimestre 2018

Selon l'institut national des statistiques, l'indice de confiance des agents économiques est supérieur à la moyenne de long terme de la série et en hausse par rapport au même trimestre de l'année précédente. Les principales contraintes soulignées sont des difficultés financières et une demande insuffisante. L'indice de confiance s'est détérioré par rapport à l'année dernière dans les secteurs de la construction et de l'industrie manufacturière en raison du niveau élevé des taux d'intérêt et des difficultés d'obtention des crédits bancaires. L'indice est stable dans le secteur du tourisme, les entrepreneurs notent que la demande insuffisante constitue le principal obstacle au secteur au T4 2018.

## COTE D'IVOIRE

## APEi entre la Côte d'Ivoire et l'UE: mise en œuvre de la phase 1 du démantèlement tarifaire

Le conseil des ministres a adopté une ordonnance portant mise en œuvre de la première phase du démantèlement tarifaire dans le cadre de l'Accord de Partenariat Economique intermédiaire (APEi) entre la Côte d'Ivoire et l'Union Européenne (UE) ainsi que son projet de loi de ratification. Cet accord de libre-échange réciproque a été conclu en 2008 et ratifié en août 2016. L'APE prévoit un calendrier de libéralisation en cinq phases sur une période renégociée de dix ans devant s'étendre de 2019 à 2029. La première phase de démantèlement tarifaire est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et porte sur la libéralisation de 1155 lignes tarifaires du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO appliqué en Côte d'Ivoire. Ces produits couverts par ces lignes tarifaires, identifiés et reconnus originaires de l'UE, sont importés en Côte d'Ivoire en exemption de droits de douane. En contrepartie, l'accord garantit aux exportations ivoiriennes un accès au marché de l'UE en franchise de droits de douane.

# La filière café-cacao s'organise pour faire face aux défis sécuritaires qui l'impactent

Les opérateurs de la filière café-cacao sont confrontés à plusieurs types d'agressions et vols à chaque campagne de commercialisation. Les agressions des 3 derniers mois se soldent par un préjudice financier estimé à 1,8 M EUR et la mort de 8 opérateurs. En 5 ans, le Conseil Café Cacao (CCC) a investi 1 M EUR pour renforcer les capacités des forces de sécurité. Les 17 et 18 janvier, le CCC a organisé à Yamoussoukro un atelier qui a réuni les acteurs de la commercialisation, les

autorités locales, les forces de l'ordre et les représentants de l'Etat. Cet atelier a conclu à l'introduction de moyens de paiement électroniques et l'actualisation du système de traçabilité des transactions commerciales, au renforcement du fonds d'investissement en milieu rural dans la surveillance des routes et l'équipement des forces de l'ordre, la planification et la sécurisation des opérations de livraison portuaire.

# Les autorités invitent les investisseurs chinois à investir dans la transformation agricole

Au Forum économique et commercial ivoiro-chinois le 21 janvier, la Côte d'Ivoire a invité les investisseurs chinois à s'impliquer dans la transformation de produits agricoles locaux. Le défi gouvernemental est d'atteindre 50% de transformation nationale d'ici 2025. Le nouveau Code des Investissements offre une exonération totale des droits de douane sur les équipements et matériels importés et de la TVA durant l'investissement notamment dans l'agriculture et l'agro-industrie. En 2018, un accord avait été signé entre CGOC et le conseil du coton anacarde sur l'exportation directe en Chine de 100 000 t d'anacarde en 2018/19 contre l'approvisionnement en intrants et le financement d'équipements de transformation. Pour mémoire, la Chine est devenue depuis 2016 le 1er fournisseur de la Côte d'Ivoire avec une part de marché de 19,7%.

#### Baisse de 20% du tarif de l'électricité pour 850 000 foyers

850 000 ménages ivoiriens disposant de compteurs 5 ampères devraient bientôt bénéficier d'une facture électrique réduite de 20%. En effet, le ministre de l'Énergie et des énergies renouvelables, Abdourahmane Cissé, a annoncé la mise en œuvre de la réforme annoncée par le Président de la République, Alassane Ouattara, le 31 décembre 2018. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du renforcement du plan d'action social du gouvernement ivoirien.

# Généralisation progressive de la Couverture maladie universelle

Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, a annoncé la mise en œuvre de la Couverture maladie universelle (CMU) au sein d'un réseau de 729 établissements publics ou semi-publics. Cette annonce s'inscrit dans la continuité du discours du Président de la République du 31 décembre 2018. Pour soutenir cette réforme, le gouvernement allouera une enveloppe de 800 milliards de FCFA (1,2 Md EUR) au secteur de la santé. A ce jour, seul 5% de la population ivoirienne bénéficie d'une protection sociale.

## **GAMBIE**

#### Inauguration du premier pont sur le fleuve Gambie

Le pont sur le fleuve Gambie a été inauguré le 21 janvier par les présidents gambien et sénégalais. Ce corridor routier est l'un des tronçons du projet de corridor routier ouest-africain visant à relier par la côte Nouakchott à Lagos. Le projet a été lancé en 2011 et la Banque africaine de développement (BAfD) a financé la phase 1 (80 M EUR) comprenant la réalisation de ce pont de 942 m ainsi que deux postes frontières et deux marchés. La mise en service du pont devrait être effective d'ici quelques semaines, mais seulement pour les véhicules légers et les bus de moins de 25 personnes dans un premier temps, le trafic de poids lourds étant pour le moment interdit car il déformerait les routes d'accès au pont, situées sur du sol meuble. La phase 2 (routes essentiellement) sera financée par l'Union européenne et la BAfD pour un coût global de 96,8 M EUR.

## GUINEE

# La France, via le Centre national de ponts secours (CNPS), offre 5 ponts de secours

La cérémonie de remise du don a eu lieu le 18 janvier au port autonome de Conakry, en présence du ministre guinéen des Travaux publics et de l'Ambassadeur de France en Guinée. Ce don est le 2<sup>ème</sup> du genre par le gouvernement français, après celui de 2012, qui avait permis le rétablissement de la circulation sur certaines routes nationales.

# Mise en place d'une nouvelle procédure douanière de paiement et d'un numéro d'identification fiscal permanent

Par note circulaire du ministre du Budget, désormais tous les paiements d'impôt et taxes dus par les grandes et moyennes entreprises et tous les paiements des droits de douane se feront par un système de virement appelé « RTGS » quel qu'en soit le montant. La banque centrale a connecté des ordinateurs sur le réseau des banques primaires pour faciliter l'opération. Comme avantages, ce système réduit le temps et les coûts liés aux opérations de dédouanement. Toujours dans le souci de sécurisation des recettes, le ministère du budget vient de procéder à l'ouverture du bureau de Numéro d'identification fiscal permanent (NIFP) à la direction nationale des impôts. Ce code NIFP est un nouvel identifiant qui remplace le NIF (Numéro d'identification fiscal).

# **MALI**

# Investissements dans l'agro-industrie de la mangue

Le fonds d'investissement Moringa, soutenue par le groupe financier Edmond de Rothschild et l'Office National des Forêts International, et la firme Okan, cabinet de conseil en stratégie et services financiers, ont pris une participation de 40,3% dans la Compagnie Malienne de Fruits ComaFruits. Transformant la mangue en purée, la société fournit déjà de grands producteurs de jus de fruits en Union européenne et aux Etats-Unis et compte profiter de l'essor du marché des produits biologiques. Les fonds mobilisés serviront à augmenter la production et à améliorer les pratiques agroforestières du réseau de producteurs de fruits. Ils accompagneront l'élargissement de la gamme de produits à des produits transformés (séchées, congelées).

# Hausse de 23% de la production d'or en 2018

Selon le ministère des Mines et du pétrole, la production industrielle d'or a progressé de 23% en 2018 pour atteindre environ 61,5 tonnes. Le Mali devient ainsi le 3ème producteur africain, derrière l'Afrique du Sud et le Ghana. Cette évolution résulterait de l'entrée en production en 2018 des sites miniers de Fekola (Canadien B2Gold) et de Komana (Britannique Hummingbird Ressources). La production de ces sites est estimée à 34,6 tonnes, contre une prévision initiale de 33,5 tonnes. La mine de Fekola représente à elle-seule 23% de la production industrielle globale du pays et près de la moitié de la production mondiale du groupe B2Gold. Le britannique Randgold Resources demeure le 1er producteur d'or du pays, devant B2Gold.

## **MAURITANIE**

## Conclusions de la mission d'assistance technique du FMI à la Banque centrale de Mauritanie

Avec l'appui du Département du Moyen-Orient et de l'Asie centrale du FMI, et à la demande de la Banque centrale de Mauritanie (BCM), la mission du Département de la statistique du FMI s'est rendue à Nouakchott du 19 au 30 mars 2018 pour fournir une assistance technique (AT) dans le domaine des statistiques du secteur extérieur. Cette mission fait partie d'une initiative financée par le Fonds de stabilité du secteur financier (FSSF). Les principaux objectifs de la mission étaient de travailler en étroite collaboration avec la BCM afin (i) d'améliorer l'établissement de la balance des paiements et (ii) de proposer un cadre pour l'établissement de la position extérieure globale (PII).

## **NIGER**

#### 176,1 Mds de recettes douanières collectées en 2018, sur les 201,1 Mds prévus

Sur les 201,1 Mds FCFA (306,6 M EUR) initialement prévus en 2018, les douanes nigériennes ont pu collecter 176,1 Mds FCFA (268,4 M EUR), soit un taux de réalisation de 87,6%, a indiqué le directeur général de des douanes. Ce résultat est néanmoins supérieur à ce qui a été réalisé en 2017, avec une hausse 11%, imputable notamment aux différentes réformes mises en œuvre au sein des douanes dans le but de les rendre plus performantes. Les prévisions sont encore plus optimistes pour 2019, grâce à la création de nouvelles unités douanières spécialisées, l'interconnexion des douanes nigériennes et béninoises et l'interface des systèmes informatiques des impôts et de la douane.

#### Le pays souhaite réintégrer l'ITIE après s'être retiré en 2017

L'annonce a été faite le 22 janvier par le Premier ministre, Brigi Rafini, lors de la Conférence sur la gouvernance du secteur extractif organisée à Niamey. Le Niger avait décidé de se retirer de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) suite à sa suspension lors du conseil d'administration de cette institution le 26 octobre 2017, pour « insuffisance de progrès ». Les deux parties ayant pris la ferme résolution d'apporter les correctifs nécessaires, le processus de retour devrait se faire avant la conférence internationale de l'ITIE prévue en juin à Paris. Lancée en 2002, l'ITIE est aujourd'hui une norme internationale qui vise à assurer une meilleure transparence dans la gouvernance des industries extractives. Pays à riche potentiel minier, le Niger y a été admis comme « pays candidat » en 2007, avant d'être déclaré « pays conforme » en 2011. Pour rappel, le Niger est le 4ème producteur mondial d'uranium. Depuis 2011, il est également devenu producteur de pétrole.

## La BID injecte plus de 10 Mds FCFA dans le développement de la filière riz

La Banque islamique de développement (BID) va accorder un financement de plus de 10,1 Mds FCFA (15,4 M EUR) au Niger pour le développement de sa filière riz. La convention matérialisant ce financement a été signée, le 19 janvier, par le gouvernement nigérien et le Président de la BID, Dr Bandar Al Hajjar, en visite officielle au Niger. Cette enveloppe financière doit permettre de renforcer la production du riz au Niger, en améliorant les rendements avec des semences améliorées, afin de mieux couvrir la demande nationale.

# **SENEGAL**

#### Ouverture d'un Carrefour Market à Dakar

<u>CFAO a annoncé hier le lancement à Dakar de son 1er Carrefour Market</u> et, d'ici 2020 l'ouverture de 3 magasins de sa nouvelle enseigne low-cost, Supeco. Avec 800 m² et 48 employés, le magasin offrira un niveau de prix raisonnable en se fournissant en partie localement et vise les 3% des catégories socio-professionnelles favorisées et les 12% de classe moyenne. CFAO compte ouvrir 8 à 10 Supeco simultanément au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Cameroun d'ici fin 2019. En s'associant avec Carrefour en 2013 pour ouvrir des magasins en Afrique de l'Ouest et Centrale, CFAO ciblait 8 pays et une centaine de magasins en 10 ans. L'expansion étant moins rapide que prévue, le groupe va miser sur Supeco pour jouir d'un socle de développement solide.

# Les exportations absorbées à 49,2% par l'Afrique en 2017

Un rapport de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) indique que les exportations sénégalaises en 2017 ont été pour l'essentiel dirigées vers le continent africain, avec 49,2% des exportations totales (815,6 Mds FCFA, soit 1,2 Md EUR). Elles restent dominées à 45% par les produits à destination des pays de la CEDEAO, dont 34,9% dans la zone UEMOA (Mali et Côte d'Ivoire principalement). Les exportations sénégalaises pour le marché de l'UEMOA, sont principalement constituées de produits pétroliers, de ciment et de produits alimentaires manufacturés. L'Europe est la 2ème destination de ces exportations avec 27,4% des parts de marché, (+12,3% en 2017 pour s'établir à 690 M EUR). Les importations européennes sont dominées par l'or non monétaire, les produits halieutiques et horticoles. La BCEAO relève aussi une hausse des livraisons sénégalaises sur le continent asiatique. Elles représenteraient 18,4% des ventes à l'étranger, constituées principalement d'acide phosphorique (en Inde) et de graines d'arachide (vers la Chine).

# 300 licences de pêches accordées au Sénégal par le Libéria

Le ministre de la Pêche et de l'économie maritime et son homologue du Libéria ont procédé, le 22 janvier 2019, à la signature d'un accord qui ouvre les eaux libériennes aux pêcheurs sénégalais. L'accord, qui fait suite à la visite du Président Weah en 2018, concernerait, par an, 100 embarcations de pêche artisanale et 200 embarcations de pêche semi industrielle, sur une période de 5 ans renouvelables. Parmi les autres points qui composent le cadre de la coopération, figurent entre autres l'exploitation et la gestion des ressources marines, la valorisation et la

commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture, la recherche halieutique, la préservation de l'environnement côtier et marin, le contrôle et la surveillance des pêches etc.

# **TOGO**

# Financement UE-GiZ de 5,4 M USD au profit de la filière ananas

L'UE et la coopération allemande (GiZ) cofinancent un projet d'appui à la compétitivité de la filière ananas au Togo (PRAACOFAT) pour un montant total de 5,35 M USD (environ 4 Mds FCFA). L'objectif visé est d'accroître la compétitivité-prix de la filière via une réduction des coûts de production et de commercialisation, en vue de faciliter l'accès des petits exploitants agricoles aux circuits de vente nationaux voire internationaux.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Indicateurs Pays	Bénin	BF	CV	RCI	Gambie	Guinée	GB	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA	ASS
Population (M hab.)	11,4	19,5	0,5	25,6	2,2	13,3	1,7	19,5	4,0	19,3	16,3	8,0	121,3	992,6
Macroéconomie														
PIB (Mds\$)	10,5	14,3	2,0	45,9	2	11,5	1,5	17	5,2	9,5	24,2	5,3	128,6	1 645,3
PIB / Hab (\$)	923	734	3 622	1 791	740	865	852	892	1 310	489	1 485	668	1 060	1 658
Croissance PIB réel (%)	6,0	5,9	4,3	7,4	5,4	5,8	4,5	5,1	2,5	5,3	7,0	4,7	6,4	3,1
Inflation (%)	2,3	2,0	1,0	1,7	6,2	8,2	2,0	2,5	3,8	3,9	0,4	0,4	1,8	8,6
Finances Publiques														
Déficit public (%PIB)	-4,7	-5,0	-3,1	-3,8	-2,5	-2,2	-2,6	-3,3	0,2	-5,9	-3,5	-3,2	-4,0	-4,2
Dette publique (%PIB)	56,8	41,2	130,0	48,8	82,8	40,4	55,3	36,9	96,5	46,3	50,4	75,7	48,3	48,5
Pression fiscale (%PIB)	13,4	17,8	22,5	16,5	17,2	12,8	11,4	14,8	20,0	14,9	18,7	17,4	16,2	-
Risque Pays <sup>1</sup>	В	С	В	В	-	С	-	D	D	С	В	С	-	-
Echanges														
Balance commerciale 2018 (%PIB)	-11,3	-2,6	-39,0	6,2	-35,5	-5,0	0,8	-4,3	-9,4	-12,0	-12,8	-19,6	-	-
Exportations françaises vers <sup>2</sup>	007	000	20	1 00 4	0	104	_	07.4	00.5	170	057	0.4.4	0.570	11.015
(MUSD) Importations françaises depuis	207	283	30	1 334	9	194	5	374	205	170	856	344	3 573	11 015
(MUSD) <sup>2</sup>	4	26	0,4	950	0,2	101	3,0	11	43	270	99	18	1380	8 069
Balance courante (%PIB) 2018	-11	-9	-9	-5	-13	-21	-4	-7	-16	-16	-8	-9	-8	-3
Réserves de change (mois d'import)									-	-	-			-
2018	-	-	5	-	4	3	-	-	5		-	-	5	5
Aspects qualitatifs														
IDH (2018) <sup>3</sup>	163	183	125	170	174	175	177	182	159	189	164	165		-
Doing Business (2019) <sup>4</sup>	153	151	131	122	149	152	175	145	148	143	141	137	-	-
Environnement des affaires <sup>5</sup>	С	С	С	В	-	D	-	D	D	С	В	С	-	-

<u>Données</u>: FMI / WEO / Articles IV ou revues programme sauf indications contraires

Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, A1, A2, A3, A4, B, C, D, E dans l'ordre croissant du risque

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Trade Map-2017

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> PNUD – Classement sur 188 pays

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Banque mondiale - Classement sur 190 pays

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Agence de notation COFACE – La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Equité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, A1, A2, A3, A4, B, C, D, E dans l'ordre croissant du risque